Cap Access
Association loi 1901, Orléans

Fiche de la bibliothèque

Trouver un lieu de pratique sportive adaptée et bien orienter une personne

Fiche mise à jour le	2 novembre 2026
PDF généré le	2 novembre 2026
Diffusion	Fiche en accès libre

À quoi sert cette fiche

Aider une personne en situation de handicap, sa famille, une ou un bénévole, une structure ou une collectivité à trouver un lieu de pratique sportive qui convient. Le bon choix dépend d'abord de la personne, pas seulement de son handicap.

Partir de la personne

Avant de chercher, poser quelques questions simples :

- **Quelle envie ?** Un sport précis, bouger, se détendre, rencontrer du monde, progresser, faire de la compétition.
- **Quel cadre ?** Pratiquer avec d'autres personnes en situation de handicap, dans un groupe mixte, ou dans un club ordinaire qui accueille.
- **Quels besoins ?** Accès aux locaux et aux vestiaires, matériel adapté, encadrement formé, rythme, communication.
- **Quelles contraintes ?** Transport, horaires, coût, présence d'une accompagnante ou d'un accompagnant.

Comprendre les possibilités

- **Le handisport** s'adresse surtout aux personnes qui ont un handicap moteur ou sensoriel.

- **Le sport adapté** s'adresse surtout aux personnes qui ont un handicap intellectuel ou psychique.
- **Un club ordinaire** peut accueillir une personne en situation de handicap dans un groupe existant, avec ou sans aménagement.

La fiche « Sport adapté ou handisport : comprendre la différence pour bien orienter une personne » détaille ces possibilités.

Où chercher

- **Le Handiguide des sports**, outil public du ministère chargé des sports : il recense des structures qui proposent un accueil et une offre sportive adaptée. On peut chercher par lieu, par type de handicap et par discipline. Les informations peuvent dater : les confirmer auprès du club avant de se déplacer.
- **Le service des sports de la mairie** : il connaît les clubs et les équipements de la commune.
- **Le comité départemental de la discipline**, ou les comités départementaux dédiés au handisport et au sport adapté.
- **La maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** et les structures qui accompagnent déjà la personne.

Les questions à poser au club

- Avez-vous déjà accueilli des personnes avec des besoins proches ?
- L'équipe d'encadrement est-elle formée ? Qui sera la personne de contact ?
- Les locaux, les vestiaires et les sanitaires sont-ils accessibles ?
- Faut-il un matériel particulier ? Le club peut-il le prêter ?
- Une séance d'essai est-elle possible ?
- Quel est le coût (licence, adhésion, matériel) ? Existe-t-il des aides ?
- La présence d'une accompagnante ou d'un accompagnant est-elle possible ?

Après le premier contact

- Faire une séance d'essai, puis un point simple avec la personne : ce qui a plu, ce qui a manqué.
- Si le lieu ne convient pas, chercher ailleurs : un refus ou un mauvais accueil ne dit rien des capacités de la personne.

Cap Access, 6, rue Saint-Étienne, 45000 Orléans
06 72 27 57 85, contact@capaccess.fr, www.capaccess.fr

Check-list

- Les envies et les besoins de la personne sont connus.
- Le type de pratique recherché est clair.
- Deux ou trois lieux possibles ont été repérés.
- Les questions ont été posées au club.
- Une séance d'essai est prévue.

Textes de référence

- Handiguide des sports, ministère chargé des sports : www.handiguide.sports.gouv.fr (page de présentation consultée le 29 octobre 2026).

Dans la bibliothèque

- Sport adapté ou handisport : comprendre la différence pour bien orienter une personne
- Préparer une prise de contact avec un club sportif
- Accueillir des pratiquantes et pratiquants en situation de handicap dans un club (fiche réservée)
- Check-list : accueillir une personne en situation de handicap dans un club pour sa première séance (fiche réservée aux structures accompagnées)
- Pass'Sport 2026-2027 et autres aides à la pratique sportive des personnes en situation de handicap

Pour aller plus loin

Cap Access peut accompagner les clubs, les organisatrices et organisateurs de rencontres sportives et les collectivités pour mieux accueillir les sportives et sportifs en situation de handicap. Contact : contact@capaccess.fr ou 06 72 27 57 85.

Version et droits

Version en ligne : https://capaccess.fr/ressources/trouver-un-lieu-de-pratique-sportive-adaptee-et-bien-orienter-une-personne/. La version en ligne fait foi.

Contact : Cap Access, 6, rue Saint-Étienne, 45000 Orléans, 06 72 27 57 85, contact@capaccess.fr, www.capaccess.fr

© Cap Access 2026. Diffusion libre, sans modification, en citant Cap Access et la date.

Cap Access, 6, rue Saint-Étienne, 45000 Orléans
06 72 27 57 85, contact@capaccess.fr, www.capaccess.fr